



Annulation d'une réservation

Par **RAINGLAS**, le **20/10/2008** à **15:12**

bonjour

nous avons signé une réservation pour l'achat d'un appartement,et avons donné un chèque de 5700€.Les délais de retractation sont dépassés,mais entre temps,vu la chute de la bourse,je ne suis plus en mesure de financer mon apport personnel.Un courtier du promoteur nous avait obtenu auprès de 2 banques des accords de prêts.Notre question est:comment obtenir l'annulation de la vente et le remboursement de notre chèque de réservation?

veuillez agréer mes respectueuses salutations